



RESPONSABLE D'ACCOMPAGNEMENT

CDD de remplacement dans le cadre d'un arrêt maladie

1 | RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI

Le fil est composé d'une salle modulable de 400 à 1200 places, d'un bar-club de 250 places de 2 studios équipés et d'un studio d'enregistrement.

Les actions qui relèvent de l'accompagnement artistique occupent une place importante dans le projet artistique et culturel du fil.

Ainsi, dans le cadre de sa mission de service public, le fil accueille annuellement des groupes et artistes en résidences studios et scéniques, organise des formations, accueille des sessions pédagogiques et des sessions d'enregistrement live.

Une cinquantaine de groupes sont accompagnés chaque année dans les studios et une trentaine de groupes en résidences scéniques, sur une période plus ou moins longue tant sur la partie artistique qu'administrative et stratégique. Des dispositifs spécifiques sont proposés dans le cadre de la pratique amateur et des résidences et des répétitions montées sont programmées sur les deux scènes du fil.

Dans ce cadre, le responsable de l'accompagnement organise, planifie et coordonne l'ensemble des activités citées, il est responsable de l'ensemble du parc matériel affecté aux studios, et de la gestion des 2 studios.

Compte tenu de la multiplication des activités liées aux studios, il travaillera en étroite collaboration avec le responsable de l'action culturelle et le programmateur.

2 | MISSIONS

A / Résidence / studios

Mettre en œuvre techniquement les séances de création / résidence.

Apporter un soutien et un accompagnement artistique et technique aux artistes en résidence.

Assurer la pérennité et le planning d'occupation des 2 studios.

Planification, évaluation des besoins, mise en place d'une équipe de technicien, embauches des résidences club et grande salle en lien avec le programmateur et le directeur technique

Accueil technique des artistes dans le cadre des répétitions, résidences et enregistrements

B / Accompagnement

Gestion et suivi des groupes sélectionnés dans le cadre des dispositifs d'accompagnement (Infiltrés, profilés, filière, etc..) : RDV de suivi artistique, conseils sur développement de carrière, sensibilisation aux techniques d'enregistrements et de MAO, réglage d'une balance de répétition, technique de mixage.

Choix et suivi d'intervenants artistiques.

Structuration et valorisation de l'accompagnement en lien avec l'attachée de médiation : suivi des parcours artistiques avec des outils dédiés pour les dispositifs Profilés, Infiltrés et Filières. Création d'une passerelle entre le pôle médiation et le pôle accompagnement.

Séances de studio de type maquettes professionnelles.

Préparation et coordination des ateliers collectifs proposés par le fil.

C / Missions transversales

Prises de son live des concerts du fil : enregistrement multipiste DTD, mix final Live, transferts des fichiers.

Mixage final Live pour diffusion multi support : Radio, Télé, Streaming, alimentation du site internet.

Planification, évaluation des besoins, mise en place d'une équipe de techniciens.

3 | PROFIL RECHERCHÉ

- Être musicien•ne
- Très bonne connaissance des esthétiques musicales actuelles
- Compétences techniques en son et en enregistrement, artistiques et pédagogiques
- Connaissance de la vie et des réalités des projets musicaux amateurs appréciées
- Sensible aux projets d'accompagnement artistiques.
- Compétences en techniques du son, connaissances de la lumière et du plateau, notion en électronique et en électricité, technique du spectacle vivant, notions de régies spectacles.
- Compétences en ingénierie de projet musical et notions sur le rédactionnel de projets artistiques.
- Capacité à travailler en équipe, sens de l'accueil et de la transmission, rigueur d'organisation, sens de l'initiative, capacité d'adaptation, implication dans le projet, avoir confiance en soi, bon relationnel.
- Capacité à travailler en journée et en soirée.
- Permis B / pratique musicale
- Anglais conseillé

4 | CONDITIONS

- expérience avérée comme technicien son, réalisation de projets en MAO, participation à des projets d'album comme technicien, réalisateur, musicien...
- CDD de remplacement temps partiel (28 h / semaine, annualisé) à pourvoir immédiatement, jusqu'au 08/02/25, renouvelable si prolongation d'arrêt maladie
- Travail le soir et week-end
- Horaires aménageables en fonction de l'activité
- Statut et rémunération de groupe 3, échelon 2 de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles.
- Poste basé au fil – 20 Boulevard Thiers – 42000 Saint-Etienne

5 | CANDIDATURE

Lettre de motivation et C.V à adresser par mail à lucie@le-fil.com